

**Grand Prix Jeunes de Carcassonne**  
**13 et 14 Mai 2023**  
**Route de Saint Hilaire**  
**11000 Carcassonne**

**REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE**

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.  
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

**CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur, de **catégorie Minimale ou moins** et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir § 1.2.1-5 (3. Joueur)

**Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 144 participants** (dont 14 Wild Card maximum)

**Limites d'index par catégorie : Voir tableau ci-dessous**

Catégories	Garçons			Filles			Wild Card
	Limite index	dont minimum	Repère	Limite index	dont minimum	Repère	
<b>U12</b> nés en 2011 ou après	<b>32</b>	<b>33</b>	<b>U12 G</b>	<b>40</b>	<b>18</b>	<b>U12 F</b>	<b>14</b>
<b>Benjamins</b> nés en 2009 et 2010	<b>28</b>	<b>33</b>	<b>Benj. G</b>	<b>36</b>	<b>18</b>	<b>Benj. F</b>	
<b>Minimes</b> nés en 2007 et 2008	<b>24</b>	<b>15</b>	<b>Min. G</b>	<b>32</b>	<b>9</b>	<b>Min. F</b>	

**Note :** L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **28 avril 2023**. Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix Jeunes. Voir § 1.2.1-5 (7. Champ des joueurs)

**FORME DE JEU**

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Filles et 1 série Garçons pour chaque catégorie d'âge

**Rappel :** Épreuve non-fumeur voir § 1.2.2 (I-5) / **Cadets, chariots électriques et utilisation des appareils de mesure de distance interdits** - Voir § 1.2.2 (I-8)

**Les accompagnateurs**, quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de CD ou de clubs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction constatée, sera considéré comme une faute de comportement (Règle 1.2).

En cas d'infraction au code du comportement par un spectateur, accompagnateur, parent, celui-ci pourra être convoqué devant le comité de l'épreuve qui pourra lui signifier de quitter le club.

**INSCRIPTION**

Les inscriptions se font auprès du Club.

**Lien d'inscription :** <https://www.linscription.com/pro/activite.php?P1=135343>

*Renseignements auprès du Club organisateur :*

*golf-de-carcassonne.com*

*06 13 20 85 43 - contact@golf-de-carcassonne.com*

**Date limite d'inscription : 28 avril 2023 à minuit.**

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à maximum : 50 €

**Forfait :** voir § 1.2.1-5 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement

**CLASSEMENT & PRIX**

**Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Filles et Garçons - voir § 1.2.1-5 (7. Classement).

A minima, les vainqueurs Filles et Garçons de chaque catégorie d'âge seront récompensés.